

Mercredi 18 mai 2016

Communiqué de la province Sud

La DIMENC, en charge de l'application de la réglementation provinciale relative à la sécurité industrielle, a été avertie à 8 H 35 ce matin par Vale Nouvelle-Calédonie d'un incident intervenu au port de Goro.

Une légère fuite a été constatée sur un conteneur-citerne rempli d'acide chlorhydrique à 30%. Cette fuite a principalement généré des vapeurs blanches, qui se sont dispersées dans l'atmosphère et ne présentent plus aucun danger.

Il a également été constaté un léger écoulement liquide. Sachant que Vale stocke ses conteneurs dans une zone spécifiquement équipée pour retenir d'éventuelles fuites, aucun impact environnemental ou humain n'est à déplorer.

L'industriel a pris les mesures de sécurité nécessaires et procédé à la vidange du conteneur défectueux.

Conformément au code de l'environnement, l'industriel devra établir dans les prochains jours un rapport d'incident, qui en détaillera les causes et proposera les mesures correctives, de nature à éviter la réitération d'incidents de même nature.

Contact presse :

Marie-Noëlle Lopez, directrice de la Communication – province Sud. Tél. 20 31 07
marie-noelle.lopez@province-sud.nc

Ludvina Hmeun – Attachée de presse du président de la province Sud – 20 50 51
Ludvina.hmeun@province-sud.nc